



FCWC

Fisheries Committee for
the West Central Gulf of Guinea

Terms de Reference du Groupe de Travail sur l'Aquaculture Regionale



FCWC

Fisheries Committee for
the West Central Gulf of Guinea

CONTEXTE

- Les termes de référence du groupe de travail étaient :
 - Rédigés par le GT (CPCO/MIRAH/JICA)
 - Partagés individuellement avec les Etats Membres pour leur contribution
 - Ajusté sur la base des contributions reçues et des clarifications apportées si nécessaire.
 - Une réunion de validation a été organisée en ligne avec les représentants des États Membres.
- Le document final sera approuvé par la prochaine Conférence des Ministres du CPCO et enregistré.

❑ Objectif General

- Le groupe de travail généralement :
 - ❖ Créer une initiative régionale coordonnée de mise en réseau de toutes les parties prenantes pour soutenir les actions de développement de l'aquaculture conformément au cadre stratégique régional de la pêche et de l'aquaculture de la CEDEAO.

□ OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Plus précisément, ce groupe de travail servira :

- ❖ De plateforme de réflexion et de partage d'expériences au profit du développement de l'aquaculture dans les États membres du CPCO.
- ❖ A Capitaliser et promouvoir les bonnes pratiques (technologie, recherche scientifique, économie, politique, etc.) pour le développement de l'aquaculture dans les États Membres du CPCO ;
- ❖ A renforcer le partenariat entre le privé et le public et contribuer à la promotion des investissements privés dans l'aquaculture ; et
- ❖ A contribuer à la promotion du commerce régional de l'aquaculture.

☐ LE MANDATE DU GROUPE DE TRAVAIL

Ce groupe aura pour mission de :

- ❖ Servir de cadre sous-région pour la réflexion et la capitalisation des bonnes pratiques sur les aspects techniques, économiques et politiques ;
- ❖ Créer des synergies entre les États Membres et les partenaires pour atteindre le développement durable du secteur ;
- ❖ S'adresser aux États Membres à travers les recommandations pertinentes du CPCO ;
- ❖ Analyser toutes les stratégies de développement de l'aquaculture et identifier les options les plus pertinentes à promouvoir ;

☐ MANDAT (SUITE)...

- ❖ Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan d'action sous-régional de développement de l'aquaculture afin de renforcer la coopération, le partage d'expériences et de bonnes pratiques, de coordonner et de suivre les actions identifiées ;
- ❖ Identifier les problèmes/difficultés communs à la région en matière de développement de l'aquaculture en vue de proposer des solutions en utilisant les connaissances fournies par la plateforme sous-régionale ;
- ❖ Faire une analyse prospective de la situation de l'aquaculture.
- ❖ Rechercher et développer des partenariats techniques et financiers en faveur du développement de l'aquaculture.

❑ RÉSULTATS ATTENDUS

Comme résultats prévisionnels, le groupe de travail vise à :

- ❖ Consolider une plateforme régionale d'échange, d'information, de communication et d'engagement entre les acteurs publics et privés de la filière ;
- ❖ Capitaliser, diffuser et publier les bonnes pratiques régionales sur les aspects techniques et économiques.
- ❖ Publier, diffuser et capitaliser les politiques publiques régionales favorables au développement de l'aquaculture.
- ❖ Renforcer l'investissement privé dans l'aquaculture et
- ❖ Renforcer le commerce régional des produits aquacoles.

☐ FONCTION DU GROUPE DE TRAVAIL



- Ce groupe de travail comptera en général trois types d'acteurs :

❖ **Acteurs institutionnels** : Le ministère ou l'autorité en charge de l'aquaculture, le ministère de l'économie et des finances, le ministère de la planification, de l'agence de protection de l'environnement et du développement (selon les Etats Membres du CPCO), le ministère de la recherche scientifique, le secrétariat du CPCO ;

❖ **Acteurs du secteur privé** : banques, institutions de micro-finance (IMF), opérateurs économiques (représentants d'associations aquacoles, chefs d'entreprises aquacoles, industriels (par exemple fabricants ou importateurs d'aliments pour animaux, etc ;)

❖ **Partenaires de développement** : FAO, JICA, CEDEAO, COMHAFAT, BAD, AFDB, UE, USAID, Banque Mondiale, AFD, EICA, WFC, UA-BIRA, ANAF, Worldfish.

Plus précisément, le groupe de travail distinguera :



❖ Membres Permanents (MP) :

- Un membre du ministère en charge de l'aquaculture et un autre du ministère de l'agriculture.
- Les deux (2) autres seront sélectionnés avec le soutien du CPCO en fonction de leurs compétences.

❖ Équipe Technique (ET) :

- Une équipe de soutien au GTAq.
- Elle soutient les initiatives du GTAq et lui fournit l'assistance technique, logistique et financière nécessaire pour remplir son mandat.
- Composée du secrétariat du CPCO, d'experts du Ministère **des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH)** de Côte-d'Ivoire et de la JICA.
- Cette équipe sera élargie en fonction des besoins du groupe de travail.

☐ QUELQUES THÈMES À ABORDER PAR LE GT.



FCWC

Fisheries Committee for
the West Central Gulf of Guinea

Une fois établi, le GT, avant d'identifier les questions à traiter dans la région, traitera d'abord les questions récurrentes souvent soulevées, telles que les questions entourant :

- ❖ Les politiques et réglementations publiques en matière d'aquaculture au niveau national et régional (pertinence, efficacité, etc.) ;
- ❖ Les investissements privés (analyse des contraintes et des opportunités, comment les promouvoir, intensifier les investissements privés, etc.)
- ❖ Techniques de production innovantes ;
- ❖ Économie de l'aquaculture (avantages, etc.) ;
- ❖ Renforcer les liens avec le marché aux niveaux national et régional ;



FCWC

Fisheries Committee for
the West Central Gulf of Guinea

SUITE....

- ❖ **La vulgarisation et l'accompagnement des acteurs** (comment les rendre performants, renforcement des capacités, organisation des acteurs, performances techniques et financières des exploitations, reconnaissance des acteurs, etc ;
- ❖ **Recherche scientifique en aquaculture** (identification des besoins, recherche et développement, transfert des résultats de la recherche, partage des connaissances, etc ;
- ❖ **Développement de réseaux** et de partenariats au profit du développement de l'aquaculture ;
- ❖ **Analyse des problèmes/difficultés** communs à la région et solution.

❑ PROCÉDURES OPÉRATIONNELLES DES ACTIVITÉS DU GROUPE DE TRAVAIL



En tant que procédures opérationnelles, le Groupe de Travail :

- ❖ Établira son siège au sein du Secrétariat du CPCO.
- ❖ Installera un bureau pour optimiser son fonctionnement.
- ❖ En coordination avec l'équipe technique, établira la liste prioritaire des sujets à discuter soit sur la plateforme (conférence en ligne) soit en personne.
- ❖ Se réunir tous les six mois (deux fois par an) en face à face et s'élargira aux compétences avérées en rapport avec le thème abordé.
- ❖ En cas de nécessité absolue, faire appel aux services d'un consultant.

SUITE...

❖ Enregistrer les minutes des recommandations des réunions du GT et les soumettre à la

○ Conférence des Ministres du CPCO pour la décision finale.

❖ Produire une brochure et publier les résultats de chaque réunion pour promouvoir la contribution du GT à travers une couverture médiatique.

❖ Travailler avec le CPCO pour conclure le partenariat avec les partenaires de développement afin de réaliser les activités prévues.

❖ Contribuer par son travail à l'élaboration d'un plan d'action sous-régional.

Merci!!

